

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2015 À 18 HEURES 30

N° 1 – 8 / 2015 : BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET GÉNÉRAL

L'An Deux Mille Quinze, le 10 février 2015

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 février 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Pierre DOAT

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Michel FRANQUES), Muriel ROQUES-ETIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ (Pouvoir de France GERBAL-MEDALLE), Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir de Elodie NADJAR), Pascal PRAGNERE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT (Pouvoir de Claude JULIEN), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Francis SALABERT (pouvoir de Emmanuelle PIERRY), Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membres suppléants votants : Mesdames Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Rino GATEFIN.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES (pouvoir à madame GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES ETIENNE), Bruno CRUSEL, France GERBAL-MEDALLE (pouvoir à Geneviève PEREZ), Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Claude JULIEN (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Gérard POUJADE, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 39

Votants : 43



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 FÉVRIER 2015

N° 1 – 8 / 2015 : BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances et budget

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le projet de budget primitif 2015, pour le budget général, s'équilibre en dépenses et en recettes à **85 098 512 €** dont

58 463 117.65 € en fonctionnement

26 635 394.35 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- le produit des contributions directes (y compris FNGIR)	26 807 000.00 €
- les compensations de fiscalité	500 000.00 €
- la TEOM	10 400 000.00 €
- la DGF	12 050 000.00 €
<i>dont : dotation de compensation : 8 324 000,00 €</i>	
<i>dotation d'intercommunalité : 3 726 000,00 €</i>	
- les ventes de produits et de prestations	4 060 802.00 €
- les attributions de compensation	503 000.00 €
- les participations et subventions (dont DGD 80 000 €)	2 466 451.65 €
- les travaux en régie	800 000.00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	300 000.00 €
- les atténuations de charges	95 000.00 €
- autres produits et produits exceptionnels	480 864.00 €
Total des recettes de fonctionnement	58 463 117.65 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services communautaires (charges à caractère général)	13 721 346.00 €
- les charges de personnel	16 468 059.27 €
- l'attribution de compensation versée aux communes et la potentielle contribution au FPIC	6 484 000.00 €
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes	2 624 000.00 €
- les intérêts de la dette propre	2 180 000.00 €
- les intérêts de la dette récupérable versée aux communes membres	920 000.00 €
- des dépenses de gestion courante (dont contribution incendie et secours 3 170 000 €)	4 189 400.00 €
- des dépenses exceptionnelles	167 100.00 €
- des dépenses imprévues	150 000.00 €
- le virement à la section d'investissement	4 759 212.38 €
- la dotation aux amortissements	6 800 000.00 €

Total des dépenses de fonctionnement 58 463 117.65 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le FCTVA	2 900 000,00 €
- des subventions d'investissement	269 800.00 €
- la dotation aux amortissements	6 800 000.00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	700 000.00 €
- le virement de la section de fonctionnement	4 759 212.38 €
- une enveloppe d'emprunts prévisionnelle	9 494 485.48 €
- le capital de la dette récupérable due par les communes et le remboursement d'avances remboursables	416 000.00 €
- les opérations pour compte de tiers	373 249.49 €
- le produit des amendes de police	650 000.00 €
- les subventions du SDET	222 647.00 €
- le produit des cessions	50 000.00 €

Total des recettes d'investissement 26 635 394.35 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les dépenses et subventions d'équipement nouvelles	17 824 560.00 €
- le remboursement en capital des emprunts	4 766 109.11 €
- le remboursement en capital de la dette récupérable versée aux communes membres	1 696 475.75 €
- les opérations pour compte de tiers	373 249.49 €
- des avances remboursables	175 000.00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	700 000.00 €
- les reprises sur provisions pour charges antérieures	50 000.00 €
- l'amortissement des subventions perçues	250 000.00 €
- les travaux en régie	800 000.00 €

Total des dépenses	26 635 394.35 €
---------------------------	------------------------

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 20 janvier 2015,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, par 40 voix pour, 1 voix contre (monsieur Frédéric CABROLIER) **et 2 abstentions** (madame Dominique MAS et monsieur Pascal PRAGNÈRE)

ADOpte le budget primitif 2015 pour le budget général qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **85 098 512 €** dont

58 463 117.65 € en fonctionnement

26 635 394.35 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 10 février 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

